

COMMUNIQUE DE PRESSE

La loi n°2015-1775 du 28/12/2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement (ASV) entrée en vigueur le 1er janvier 2016, a instauré, en outre, un soutien à la prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées, elle vise à offrir à celles-ci des avancées permettant une amélioration de leur qualité, un confort de vie et une participation sociale accrue.

La loi ASV a pour but d'anticiper les conséquences du vieillissement de la population et repose sur 3 piliers que sont l'anticipation de la perte d'autonomie, l'adaptation de la société au vieillissement et l'accompagnement de la perte d'autonomie.

La loi institue dans chaque département d'une Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie (CFPPA).

Dans ce cadre, la Fédération ADMR du LOT porte un projet « Bien vieillir ensemble » suite à l'appel à projet de la CFPPA, en mettant en œuvre des actions collectives de prévention à destination des personnes de 60 ans et plus, vivant à domicile sur le territoire du Lot, aidées ou non par l'ADMR.

Ces ateliers sont gratuits, limités à 20 personnes, l'inscription est obligatoire.

Le réseau ADMR propose en avril 6 premiers ateliers :

Le 24 avril

- 8h45 à 12h00 à Puy l'évêque
- 14h15 à 17h30 à Cahors

Le 25 avril

- 8h45 à 12h00 au Vigan
- 14h15 à 17h30 à Souillac

Le 27 avril

- 8h45 à 12h00 à Bretenoux
- 14h15 à 17h30 à Latronquière

4 ateliers par séance seront proposés

L'atelier sur un simulateur de conduite : Au travers de situations de conduite diverses et paramétrables, le simulateur de conduite permet de réaliser plusieurs types d'exercices permettant au conducteur d'évaluer ses limites pour mieux anticiper les situations à risques.

L'atelier Parcours fatigue et addictions : parcours équipé de lunettes de perturbation de la vue. Ces lunettes modifient la perception de la profondeur et de la distance. Elles permettent de simuler les effets de l'alcool, de la fatigue, des médicaments sur le cerveau en altérant la coordination et l'analyse de la situation.

Une mini-conférence interactive permettant d'aborder plusieurs sujets (en 30 minutes) en fonction de vos objectifs.

Une mini-conférence de sensibilisation et d'information à l'apnée du sommeil, organisée par l'association AERE 46 en partenariat avec le réseau ADMR.

En juin, 6 autres ateliers et donc 6 autres communes sont pressenties.

INSCRIPTIONS : 05.65.35.02.95

CONTACT PRESSE : Philippe CZERYBA : pczeryba@fedede46.admr.org
Alexandre PARIS : aparis@fedede46.admr.org